Image not found or type unknown

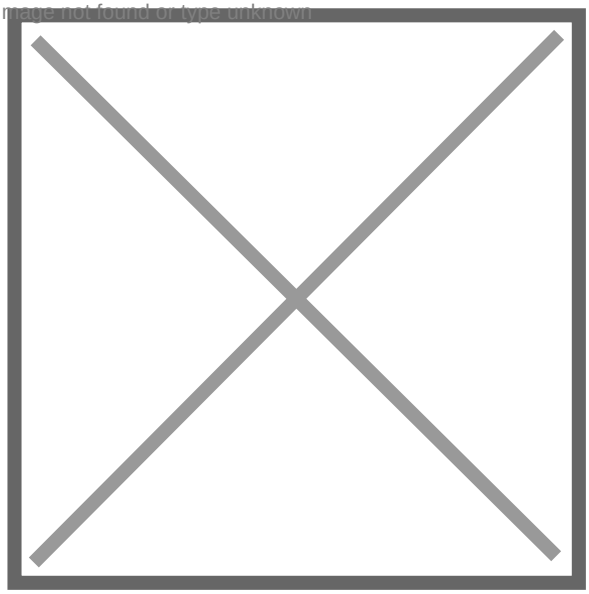

Probleme avec mon proprietaire

Par **fdani**, le **06/04/2011** à **22:18**

Bonjour,
j'ai acquis un fond de commerce de bar brasserie en decembre 2009 l'ancien locataire avait refait l'etage en peinture avant que j'achete tout etait propre alors nous decidons d'amenager dans la partie de l'etage ou il ya 2 grande chambre un grand salon 4 mois apres une odeur de moisie commencait a se sentir et des aureoles dans les murs qui l'avait refait nous decidons de demenager pour la santé de nos enfants et la notre au cours des mois suivants les degats se sont degradéesalors nous faisons intervenir un huissier de justice qui nous conseille de prevenir notre service juridique d'assurance et la suite a un expert de notre assurance nous indique que le batiment est dans un etat d'insalubrité un procedure est en cours mais en attendant nous sommes dans une situation financiere catastrophique avec double charges total je ne sais comment faire pour m'en sortir car la joustice n'avance pas alors quel est la solution pour nous peut etre que vous pouvez nous aidez ou nous donnez des idées pour eviter de nous retrouver sur la paille car nous sommes sur le point de mettre nos enfants chez ma belle mere car nous avons plus les moyens de les élévées et les fin de mois commence des le 2 de chaque mois je vous remercie d'avance de nous repondre au plus vite en vous souhaitant une bonne reception
cdlt

Par **chris_ldv**, le **07/04/2011** à **11:15**

Bonjour,

"La joustice n'avance pas"

Si la justice avance ... mais à son propre rythme, c'est à dire très, mais lors très lentement par rapport à celui de la vraie vie.

Dans votre situation le classement du logement en insalubrité permet de suspendre le paiement des loyers pour la partie relevant de l'habitation mais pas pour la partie correspondant au bail commercial.

Cordialement,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés